

N/REF : 23/05/2026 18H01 C:001873 I:19518
V/REF : 0826A79338
V/Appel du Samedi 23/05/2026 a 18H01

IPA PARIS

**6 RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON CEDEX FRANCE**

IMMEUBLE : 7 TRU
7 TRU
35660 LA CHAPELLE DE BRAIN

Rennes, le

25 Juin 2026

Référence Marché: Plomb./Electricité/Serrurerie

LOCALISATION : ADRESSE : 7 TRU 35660 LA CHAPELLE DE BRAIN - LOGEMENT DE MR BOCHER,
ETAGE NON PRECISE, *0625701483*

MOTIF : PANNE ELECTRIQUE DU CUMULUS AU NIVEAU D'UN CONTACTEUR

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 29/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : BALLON HS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
DEVIS A SUIVRE POUR REMPLACEMENT BALLON

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 01/06/26 A 15H10
PLATEAU.CTH@AXA-ASSISTANCE.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEP1-Ff dépl.sans interv.Lu-Ve 18-8h/Sam	1	89,00	89,00

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,00	DEP2-Supl.dépl.>30Km/10Kmlu-Ve 18-8h/Sam	1	8,40	33,60
1,00	EL1-Rech.panne+isol.<=1h15 Lu-Ve 8h-18h	2	90,00	90,00
TOTAL H.T.				212,60
T.V.A. a 10,00%				21,26
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>233,86</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.